

**Une pétition à signer, absolument**



intersyndicale des enseignants BEJUNE

Chères et chers collègues,

La HEP-BEJUNE a décidé d'opérer une retenue de 15 % sur les salaires des étudiant-e-s de 3e année en formation primaire. Ces salaires sont perçus pour les remplacements qu'ils assurent dans les écoles de l'espace BEJUNE faisant appel à la HEP pour bénéficier de ce service.

Sur la base des derniers comptes connus de l'institution (2016), cette retenue aurait représenté un montant global de 120'000 francs. La HEP-BEJUNE affirme qu'il s'agit d'une retenue justifiée par l'augmentation des tâches administratives des responsables de la pratique professionnelle imposée par la mise en œuvre de ce système, comparativement à l'organisation des stages professionnels jusque-là prévus dans la formation.

Sachant d'une part qu'aucun engagement supplémentaire n'a été réalisé au sein du personnel administratif de la HEP-BEJUNE pour assumer cette tâche mise en place dès août 2014, il apparaît que le montant réclamé aujourd'hui ne repose sur aucune base solide et étayée.

D'autre part, la mise en place d'un tel système de formation par l'emploi en 3e année d'études a été réalisée à la demande des trois cantons de l'espace BEJUNE. Ce sont eux les véritables bénéficiaires de cette nouvelle prestation. Ainsi, si une augmentation effective du travail administratif a été engendrée par cette prestation, elle doit être facturée aux bénéficiaires de celle-ci, les cantons, et non à ceux qui sont chargés de la réaliser, les étudiant-e-s.

C'est pourquoi l'Intersyndicale BEJUNE vous invite à signer cette pétition qui sera transmise au Comité stratégique de la HEP-BEJUNE.

Signez la pétition et faites-la circuler auprès de vos proches qui résident dans l'espace BEJUNE pour qu'ils en fassent autant.

Précision importante : au moment où vous signerez la pétition, vous aurez le choix de rendre votre signature visible publiquement ou non.

Pour l'Intersyndicale BEJUNE :

Pierre Graber, président du SAEN et de l'Intersyndicale ; Josy Stolz, coprésidente du SEFB ; Roberto Segalla, coprésident du SEJ.

Le lien vers la pétition est <https://www.petitions24.net/salaires-etudiants-bejune>